ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 4 JUILLET à 18H45 SALLE JOSEPH MIRGON

(Annexe à la convocation du 28 juin 2019)

- **1.** Politique de lutte contre l'Habitat indigne : Instauration du permis de louer sur la commune du Blanc-Mesnil.
- 2. Attribution d'une subvention à l'association nationale « Collectif plus sans ascenseurs ».
- **3.** Attribution d'une participation au capital de la dette en prêt locatif aidé (PLA) à Seine-Saint-Denis Habitat dans le cadre de l'opération Pierre Sémard.
- **4.** Octroi d'une garantie à première demande aux créanciers de l'Agence France Locale pour l'année 2019.
- 5. Demande de subvention au titre de la dotation politique de la ville (DPV) Année 2019.
- **6.** Demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL) Année 2019.
- 7. Allongement de 10 ans de 5 lignes de prêt de la Caisse des Dépôts et Consignation au bénéfice d'EFIDIS.
- **8.** Allongement de 10 ans d'une ligne de prêt de la Caisse des Dépôts et Consignation au bénéfice d'OSICA.
- 9. Allongement de 10 ans de 2 lignes de prêt de la Caisse des Dépôts et Consignation au bénéfice de BATIGERE.
- **10.** Allongement de 10 ans de 2 lignes de prêt de la Caisse des Dépôts et Consignation au bénéfice de TOIT ET JOIE.
- **11.** Allongement de 10 ans d'une ligne de prêt de la Caisse des Dépôts et Consignation au bénéfice d'EMMAUS HABITAT.
- 12. Attribution d'une subvention de fonctionnement aux amicales de locataires.
- **13.** Attribution d'une subvention à la fédération française des échecs pour l'organisation des internationaux de France du jeu d'échecs rapide et blitz sur le territoire de la commune.
- **14.** Reprise de la compétence « Réseau de chaleur et de froid » exercée par le SEAPFA et transfert de cette compétence à l'établissement public territorial Paris Terres d'Envol.
- **15.** Projet urbain autour de la gare « Blanc-Mesnil centre » ligne 16 : désaffectation et déclassement d'une partie des parcelles AE 57p et AE 59p.
- **16.** Projet de renouvellement urbain du quartier sud : Acquisition en l'état futur d'achèvement d'un volume constitué d'un local sis 101-117, avenue Paul Vaillant Couturier auprès de la FONCIERE LOGEMENT, destiné à relocaliser le nouveau centre municipal de santé Lamaze.
- **17.** Approbation de l'acquisition du lot 4 de la copropriété sise 12, rue Paul Legarrois, parcelle cadastrée section AV n°830, appartenant à monsieur et madame FLANDROIS.
- **18.** Approbation de l'acquisition dans le cadre de l'emplacement réservé communal n°2 de la parcelle sise 23, rue Victor Hugo, cadastrée section AW n°1421, appartenant à monsieur et madame THIRION.
- **19.** Approbation de l'acquisition du bien sis 112, avenue d'Aulnay, parcelle cadastrée section AV n°547, appartenant à la SNCF MOBILITES.
- **20.** Politique foncière : constatation de 12 biens sans maître et incorporation dans le patrimoine communal.
- **21.** Intégration de parcelles dans le domaine public communal sections cadastrales AK, AL, AN, AO, AP, AT, AZ, BK et BH.

- **22.** Transfert d'office, sans indemnité, de la rue Transversale, parcelle AV n°420, voie privée ouverte à la circulation, dans le domaine public routier communal.
- **23.** Immeuble sis 7, rue de l'abbé Niort Déclaration de parcelle en l'état d'abandon et demande d'expropriation.
- 24. Contrat de Ville Programmation 2019.
- **25.** Contrat de Ville Subventions aux associations dans le cadre de la programmation 2019.
- 26. Fonds d'initiative associative (FIA) 2019.
- 27. Fonds de participation des habitants (FPH) 2019.
- **28.** Recours à des agents contractuels au titre de l'article 3-3-1° de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 pour emplois de médecins généralistes et spécialistes à temps complet et à temps non complet.
- **29.** Recours à un contractuel sur un emploi d'attaché territorial au titre de l'article 3-3-2° de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 pour les fonctions d'adjoint au directeur de la démocratie locale et participative.
- **30.** Recours à un contractuel sur un emploi d'attaché territorial au titre de l'article 3-3-2° de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 pour les fonctions de chargé d'études financières.
- 31. Recours à l'apprentissage au sein des services.
- 32. Recours aux personnels extérieurs et fixation du taux de rémunération.
- 33. Modification du tableau des effectifs.
- **34.** Signature avec la caisse d'allocations familiales de Seine-Saint-Denis de la convention d'objectifs et de financement n°19-015 RAM pour le relais Petite enfance.
- **35.** Participations familiales pour l'accueil des enfants dans les établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) Fixation des tarifs suite à l'évolution du barème CNAF.
- 36. Nouveaux tarifs du Deux Pièces Cuisine.
- **37.** Convention de forfait communal avec la Protectorat Saint-Joseph d'Aulnaysous-Bois.
- 38. Adhésion à la centrale d'achat du « SIPP'n'CO ».
- **39.** Délégation au Maire du droit de préemption urbain renforcé au nom de la commune du Blanc-Mesnil.

Compte-rendu des décisions prises par monsieur le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Le Blanc-Mesnil, le 28 juin 2019

Thierry MEIGNEN, Maire Conseiller Régional d'Île-de-France

